

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 31

Artikel: IVe lettre sur l'Exposition de Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nir autant d'hommes qu'elle avait accoutumé de le faire en temps d'alarme. Les soldats, armés de fusils, d'épées, de pistolets et de bayonnettes, avaient en outre avec eux de bons chiens, pour découvrir les rôdeurs de nuit. Ces patrouilles surveillaient les grandes et les petites routes dans leurs deux lignes principales, savoir de Coppet jusqu'au delà du Jorat et de Lausanne par La Sarraz, jusqu'en Bourgogne. Un grand nombre de gens suspects furent saisis et roués vifs. Un contemporain rapporte qu'il a vu lui-même « des vingt à trente roues à la fois, chargées de meurtriers et voleurs, presque tous gens du pays. »

Les bandes de ces malfaiteurs étaient, paraît-il, bien organisées, car une d'entr'elles s'attaqua une nuit à la métairie d'un riche paysan dont la famille et les domestiques faisaient une douzaine de personnes. Les brigands garottèrent tout ce monde, les tourmentèrent cruellement, mirent les pieds du maître au feu et les lui brûlèrent « jusqu'aux cuisses » pour lui faire déclarer où il cachait son argent.

Suivant la tradition, des villages entiers étaient suspects. Les habitants d'un village situé entre Lausanne et Morges, mais qu'on ne nomme pas, étaient unis pour exercer en commun le brigandage. Plusieurs personnes avaient déjà disparu dans cette localité, entr'autres une fille et un étudiant. Le bailli de Morges fit occuper le village, on s'assura des hommes, les femmes et les enfants s'enfuirent, les maisons furent détruites, et les coupables remis au bourreau. « Comme on se rendait vers le lac au lieu du supplice, nul des malfaiteurs ne donnant le moindre signe de repentance, à un certain endroit du chemin, l'un des brigands partit tout à coup d'un affreux éclat de rire; et il se mit à raconter qu'ayant trouvé dans ce même lieu, quelques années auparavant, un pauvre *magnin* ou chaudronnier ambulant, dormant la bouche ouverte, il lui avait pris sa poche pleine de plomb fondu et la lui avait versée dans le gosier. Il ne pouvait se tenir de rire en se rappelant la mine du pauvre diable et les contorsions qu'il faisait pour mourir. » L. M.

Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 21 juillet.

M. le docteur Nicati a lu un intéressant mémoire sur la neige rouge et sur les chutes de poussières atmosphériques en différents pays. Cette question est intéressante, parce qu'elle peut, dans quelques cas, éclairer sur l'origine de certains courants aériens. Il y a quelque vingt ans un orage s'abattit sur la ville de Lyon et amena la chute d'une certaine quantité de poussière rougeâtre. Cette poussière fut étudiée avec le plus grand soin et un naturaliste célèbre y reconnut des germes de plantes microscopiques originaires des Antilles; or les données météorologiques établirent que cet orage avait réellement passé par les Antilles et l'origine de cette poussière était confirmée. La neige rouge des Alpes grisonnes, étudiée par M. Nicati, est attribuée par quelques personnes à une poussière provenant du Sahara, ou même de régions plus éloignées, et transportée par le *fœhn*; quoique le fait ne soit pas encore complètement établi, il n'a rien d'inavraisemblable et le travail de M. Nicati est un des échelons qui permettra d'élucider la question.

M. Guillemin, ingénieur, a montré à la Société un des filtres dont les Anglais se sont servis en Abyssinie. Cet instrument se compose d'un cylindre de charbon minéral très

poreux, de la grosseur d'un verre, auquel est adapté un tube de caoutchouc, terminé par un tube de verre. On trempe le cylindre dans de l'eau et l'on aspire directement avec la bouche par le tube de verre, ou bien l'on fait fonctionner le filtre comme un siphon. Grâce à l'eau des Cases, ce filtre ne sera guère utile à Lausanne, mais les touristes auront en mainte occasion à l'utiliser.

M. le professeur Chavannes a proposé de se servir de ce filtre en sens inverse, c'est-à-dire pour aérer l'eau dans laquelle on transporte ou conserve des poissons.

M. le docteur Forel a donné une nouvelle explication du phénomène connu sous le nom de *fontaines* ou de *chemins* que présente notre lac. On sait que le lac présente fréquemment des surfaces irrégulières ayant presque le poli d'un miroir. On a indiqué déjà plusieurs causes de ce phénomène, et souvent des malins montrent aux étrangers une de ces fontaines comme étant le Rhône qui, disent-ils, traverse le lac sans que ses eaux s'y mélangent. D'autres personnes pensent que des courants intérieurs ou des courants d'air de pression variable peuvent produire ces calmes partiels.

M. Forel attribue les *fontaines* à une couche graisseuse provenant des abondantes matières animales qui se rendent au lac, soit des égouts des villes, soit des tanneries. Ces matières grasses séjournent quelque temps au bord du lac, puis sous l'influence d'une brise de terre, elles s'étendent irrégulièrement à la surface du lac. Ce qui donnerait quelque poids à l'opinion de M. Forel, c'est une expérience au moyen du camphre. Un très petit morceau de cette résine, placé sur de l'eau pure, prend aussitôt un mouvement gyrate qui n'a pas lieu sur de l'eau grasse. Sur le lac, M. Forel a reconnu que le camphre se meut rapidement en dehors d'une *fontaine*, et que sur l'eau calme le mouvement est presque nul. Cette nouvelle théorie, comme tout ce qui est simple, rencontrera sans doute des sceptiques, mais l'étude ne tardera pas de confirmer ce qu'elle a de vrai; ce sera en tout cas plus facile que de constater des couches d'eau de densité diverse.

M. le docteur De la Harpe, père, a montré quelques échantillons d'un champignon assez curieux (*Sciphophorus prixdatus*). Il est formé d'un entonnoir ou plutôt d'une sorte d'éteignoir renversé; c'est dans ce cornet que se trouvent les organes reproducteurs de la plante.

M. le docteur Duplessis a présenté une tige de campanule portant 4 corolles emboîtées les unes dans les autres; ce phénomène est assez rare parmi les campanules.

IV^e lettre sur l'Exposition de Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

Lorsqu'on dit d'un homme, c'est un *original*, on n'a pas précisément l'intention de lui faire un compliment agréable. On n'aime pas ces personnages, aux allures étranges, qui ne se plient guères aux préjugés de la mode et de la société, qui sont eux avant d'être tout le monde. Dans les arts, en revanche, l'*originalité* est un titre de gloire pour celui qui le mérite. Mais entendons-nous bien et voyons ce qu'il faut penser de la vraie originalité.

Notre âme éprouve certaines impressions, qui viennent soit de l'extérieur, soit de l'intérieur. L'admiration que nous causent l'harmonie de la nature et ses magnificences, voilà un exemple des impressions extérieures. Et maintenant si par les forces de notre imagination, nous arrivons à nous retracer une scène lugubre, solennelle, ou ridicule, notre âme en est aussi diversement impressionnée; mais cette impression procède de l'intérieur, c'est l'âme qui agit sur elle-même, qui est à la fois active et passive. Les arts n'ont pas d'autre but que de retracer ces impressions et de les manifester au dehors, en sorte qu'elles communiquent à

d'autres ce que nous avons déjà ressenti nous-mêmes.

Ces impressions, en passant dans notre individualité, revêtent un cachet particulier ; l'artiste les habille à sa manière ; ainsi, dans les tableaux de chaque véritable artiste, il y a un je ne sais quoi qui caractérise le talent de cet artiste ; ce je ne sais quoi, vous le retrouvez dans toutes ses œuvres, et nulle part ailleurs.

Cependant, il est une condition indispensable pour que cette originalité puisse se manifester au dehors, c'est que les procédés techniques, le dessin, la couleur, etc., soient familiers à notre artiste ; autrement détourné de ses impressions intimes par une préoccupation de tous les instants, il sera gêné dans la reproduction de sa pensée individuelle ; il ne l'exprimera pas ou l'exprimera mal.

Voilà pourquoi, M. le rédacteur, les artistes tiennent si fort à être appelés *originaux*. Cette qualité en suppose une foule d'autres ; elle signifie à peu près ceci, c'est que l'artiste n'a plus rien à apprendre en fait de coloris, de dessin, etc., en un mot qu'il possède à fond son art.

Aussi ayant remarqué chez quelques grands peintres certaines bizarries de dessin ou de couleur, ils prennent cela pour de l'originalité, et eux aussi veulent avoir leurs bizarries. Des contours heurtés, des tons criards, des groupes ridiculement conçus, ils appellent celà de l'originalité, et se croient sur le chemin de la gloire, lorsqu'ils attirent l'œil des spectateurs par quelque singularité.

Erreur ! tout d'abord l'originalité n'a pas conscience d'elle-même ; le peintre original ne sait pas en quoi il est original ; il ne cherche pas à l'être, et sans qu'il le veuille, sa palette nous révèle ce qui se passe dans son âme. Si vous critiquez sévèrement quelque partie de ses œuvres, il doute, il ne vous contredit pas avec vivacité, car le véritable talent n'est pas sûr de lui-même ; il s'ignore ; il se juge faussement, surtout en présence des œuvres d'autres artistes. Cette modestie involontaire est l'apanage du génie.

Et c'est précisément ce qui distingue la vraie originalité de la fausse. Adressez-vous à l'artiste qui a cherché l'originalité ; dites-lui : monsieur, ce manteau rouge n'est-il pas un peu trop rouge ? l'artiste deviendra très rouge lui-même, et vous reprochera votre manque de goût et votre incompétence. Concluez : fausse originalité.

Agréez, etc.



Les travaux géodésiques suisses.

Nous ne sommes pas les premiers à annoncer que MM. Hirsch, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel, et Plantamour, directeur de l'Observatoire de Genève, viennent de recevoir du roi de Prusse la grande médaille d'or qu'il accorde aux auteurs de travaux scientifiques de premier ordre. Il ne sera pas sans intérêt de connaître ce qui a valu à nos compatriotes la distinction dont ils ont été honorés.

Les premiers travaux qui servirent à déterminer d'une manière un peu précise la forme et les di-

mensions de notre globe furent entrepris en France au siècle dernier, et c'est à la suite de ces travaux que l'on put songer à établir un système de mesures dont la base dépendait des dimensions de la terre. Depuis l'établissement du système métrique, un grand nombre d'opérations ont été faites, en Russie, en Angleterre, en Italie, dans les Indes, et à mesure qu'augmentait le degré de précision dans les opérations, on constatait que notre globe avait une forme beaucoup moins régulière que celle qu'on lui attribuait d'abord. De sphère parfaite, elle a été considérée ensuite comme simplement aplatie au pôle, l'équateur conservant une forme parfaitement circulaire ; plus tard, il a fallu abandonner la supposition d'un équateur parfaitement rond pour admettre une forme elliptique ; aujourd'hui, après les travaux les plus récents, il faut renoncer à attribuer au globe terrestre une forme géométrique bien déterminée.

Dans le but d'ajouter quelques données nouvelles à celles que l'on possède aujourd'hui sur cette question, la Prusse prit en 1862 l'initiative de la formation d'une association des Etats de l'Europe centrale pour procéder à la mesure de plusieurs arcs de méridiens s'étendant au travers de l'Europe. Le gouvernement fédéral suisse accepta la proposition qui lui fut faite de participer à cette grande entreprise et chargea la *Société helvétique des sciences naturelles* de désigner une commission chargée de la conduite des travaux sur notre territoire. Cette commission fut composée de MM. Denzler, ingénieur à Berne, général Dufour, de Genève, Dr Hirsch, de Neuchâtel, Plantamour, de Genève, et Wolf, directeur de l'Observatoire de Zurich. Elle se mit immédiatement à l'œuvre et entreprit, d'accord avec le bureau central de l'Association géodésique internationale, une nouvelle triangulation de la Suisse, dans le but de rattacher d'une manière très précise les opérations faites en Allemagne avec celles de l'Italie. Le travail, terminé dans la Suisse romande, se poursuit dans la Suisse centrale et méridionale. C'est pour cette opération qu'on a construit au Châlet-de-la-Ville, sur Lausanne, cette grande pyramide en charpente qui se dresse dans les airs depuis trois ou quatre ans. D'autres signaux ont été élevés dans le même but, entre autres sur la Dôle ; ce signal, construit en pierres, est aujourd'hui à peu près démolé par le bon plaisir de MM. les touristes.

La commission suisse se livre en même temps à diverses observations astronomiques, dans le but de déterminer les positions relatives des observatoires de Neuchâtel, Genève et Zurich.

Vers la fin de l'année 1863, la commission géodésique suisse fut nantie par M. le colonel Burnier, de Lausanne, de la question des altitudes suisses. Telles qu'elles sont indiquées dans la carte fédérale, les hauteurs paraissent trop élevées de 2^m,59, ensuite des travaux de nivellation qui ont été exécutés en France depuis quelques années. La commission suisse profita de cette occasion pour soumettre à la commission européenne le projet d'un nivellation général de l'Europe, destiné à relier les travaux partiels entrepris dans les divers Etats, et à résoudre